

SEANCE DU
28 JANVIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :

71

Nombre de conseillers présents :

52

Date de convocation :

22 janvier 2026

Date d'affichage :

30 janvier 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 28 janvier à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle EVA - 71450 BLANZY , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLOT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Nadège CANTIER - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOŁAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Noël VALETTE - Mme Fabrice VESVRES

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdulkader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Jean-Claude LAGRANGE
M. Didier LAUBERAT
Mme Monique LODDO
M. Frédéric MARASCIA
Mme Laëtitia MARTINEZ
Mme Alexandra MEUNIER
M. Jean PISSELOUP
M. BAUDIN (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. BUISSON (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
Mme MATHOS (pouvoir à M. Roger BURTIN)
M. PINTO (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Cyril GOMET)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
M. OTMANI (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Denis CHRISTOPHE



Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau a inauguré et ouvert le technopôle Sud Bourgogne hub&go en octobre 2024. Ce nouvel espace vise à développer l'offre territoriale d'ingénierie en matière d'innovation et d'entrepreneuriat afin d'accroître les flux de projets innovants.

Le technopôle Sud Bourgogne hub&go a comme objectif de rassembler les acteurs de l'innovation, de l'enseignement supérieur, de la recherche mais également les industriels et entreprises présentes sur le territoire.

Dans le cadre du développement de son offre de service, une pépinière d'entreprise, qui accueille actuellement des start-ups, a été mise en place afin d'accompagner et d'héberger l'installation et la croissance des projets innovants du territoire régional.

La pépinière s'est inscrite dans la démarche de labellisation des pépinières d'entreprises à haute valeur ajoutée de Bourgogne-Franche-Comté.

A ce titre, la Communauté Urbaine Creusot-Montceau sollicite une subvention de fonctionnement auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

La demande de subvention correspondra à la période 2026-2028 conformément au règlement d'intervention de la Région concernant l'animation et l'accompagnement des projets pépinières labellisées à haut niveau de services.

La Région a mis en place un accompagnement pour appuyer les intercommunalités s'agissant de leurs compétences d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises et de location de terrains ou d'immeubles, avec une prise en compte systématique des enjeux de transition énergétique et dans une logique de mutualisation des moyens par des outils partagés.

Ce règlement d'intervention précise les modalités d'application des aides régionales dans les secteurs suivants :

- 1- Zones et friches industrielles régionales (ZEFIR),
- 2- Participation au capital des SEM patrimoniales,
- 3- Soutien régional à l'immobilier collectif d'entreprises et aux pépinières labellisées à haut niveau de services.

La demande de subvention sollicitée auprès de la région sera pour un montant estimé à 9200 euros.

A ce titre, il vous est proposé d'approuver les demandes de subventions de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau dans le cadre du règlement d'intervention de la Région BFC pour la période 2026-2028.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monsieur Jean-Claude LAGRANGE

Et Madame Laetitia MARTINEZ intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote
DECIDE

- De solliciter les aides financières au montant le plus élevé, auprès de la Région Bourgogne-

Franche-Comté dans le cadre du règlement d'intervention de la Région au titre du soutien régional à l'immobilier collectif d'entreprises et aux pépinières labellisées à haut niveau de service pour la période 2026-2028 ;

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces aides financières ;
- D'inscrire les recettes sur les lignes des budgets correspondants.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 29 janvier 2026
et publié, affiché ou notifié le 29 janvier 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI



Le secrétaire de séance,
Denis CHRISTOPHE

